



Commune de Suscévaz

Route de Method 11

1437 Suscévaz

Tél. 024 445 05 62 – Fax 024 445 02 17 – greffe@suscevaz.ch

ANNEXE AU RÈGLEMENT COMMUNAL SUR LA POLICE DU CIMETIÈRE ET DES INHUMATIONS

LIVRE DU SOUVENIR attenant à la tombe du souvenir

Afin de répondre à la demande, la Municipalité a décidé de la confection et de la pose d'un livre du souvenir attenant à la tombe du souvenir du cimetière de Suscévaz.

Cette disposition offre la possibilité de mentionner le nom, le prénom et l'année de naissance et décès du défunt sur une plaquette qui sera posée sur le livre.

Cette inscription est facultative, les cendres pourront toujours être déposées anonymement dans la tombe du souvenir.

La Municipalité se charge de faire graver et poser la plaquette selon un modèle pré-choisi et identique pour tous.

Un émolument de Frs 200.- par plaquette sera perçu.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 11 février 2013

Pour la Municipalité de Suscévaz
Le Vice-Syndic
La Secrétaire



Pierre-André Tharin
Jeanne Franssen Conod